



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER CD81 COMITE DU TARN

26, Rue du Roc – 81000 - ALBI

N° SIREN : 343 038 238

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'Assemblée Générale des Membres,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DU TARN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le **31/12/2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes de l'annexe exposent *les règles et méthodes comptables* relatives à la comptabilisation des opérations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association (*estimations comptables*) décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, en mettant en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cegid XRP Ultimate H5_01
QUAPRD/LNCC-CD001

cegid

14-03-24 - 14:16
COFIRN2 - Jijl* »*1'0'/'i3:i

Exercice 4u 01 -01-2023 au 31-12-2023

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Typo	Brut	01-01-2023 à 31-12-2023 Acl+diffs	Net	01-2022 à 12-2022
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles					
Avances et participations					
Titres immobilisés financiers					
Constructions		120.420,02	117.336,71	12.004,21	17.300,83
Travaux, matériel et outillage inclus					
Actifs immobilisés corporels		21.904,52	15.113,33	2.871,59	02,5\
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et participations					
Dotations aux amortissements					
				14.955,80	17,3
Amortissements des immobilisations					
Immobilisations financières					
En cours de production					
Avances et acomptes sur commandes		2.906,00		2.996,00	1.936,00
Crédits usagers et clients rattachés					155,00
Créances reçues par l'agence ou donataires					
Autres créances		69.526,78		69.526,70	10.504,19
Disponibilités		414.356,25		414.356,25	505.563,57
Valours mobilières de placement		15.340,79		15.310,79	15.310,70
Charges constatées d'avance					670.649,55
					688.163,02
TOTAL GÉNÉRAL		783.625,66	138.460,04	647.175,62	688.163,02

EXercice dJJ 01-01-2073 au 31-12-2023

TOTALPASSIF

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles		400.380,90		271.872,17	
Réserves pour projet de l'entité		137.004,67		137.004,67	
Réserves		626.385,65		408.876,84	
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit		-19.839,03		217.508,81	
Situation nette		606.546,62		626.385,65	
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I		606.546,62		626.385,65	
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			0,00		0,00
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II		0,00		0,00	
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			89,00		155,00
PROVISIONS TOTAL III		89,00		155,00	
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financiers divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés		36.331,40		58.198,63	
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales		3.225,98		3.247,40	
Dettes fiscales		766,82		0,54	
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes		225,80		175,80	
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
DETTES TOTAL IV		40.540,00		61.622,37	
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF		647.175,62		688.163,02	
TOTAL GÉNÉRAL		647.175,62		688.163,02	

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023 à 12-2023	01-2022 à 12-2022	Calcul
		21.304,00	18.992,00	
Veilles de blous		70,00	110,00	0,00
Von(ns ds prasfallns Ja senric8s		7.140,55	14.001,59	0,00
			11.891,52	
Concoliks putilks el suhvenllois O'oxplollallon		5.640,66	19.659,68	0,00
Vorsamons dos fonilalnu/a ou congmmations clo to dolalion co		0,00	0,00	0,00
Dans manuilis		307.600,41	213.621,15	0,00
Mécérnats		0,00	0,00	0,00
Lags, rlonallons a) assufsnaos-v1e		47.615,44	0,00	0,00
Ressources llés fi IR gñn6ros\lé du l'ul'itc		355.123,85	253.521,45	0,00
Contrlhuilons flnBi\c)dres		00.277,91	243.506,50	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		469.792,21	551.207,06	0,00
Achats de marchandises		44.217,23	32.304,34	0,00
Variatlons de stocks		0,00	0,00	0,00
Autres achats et charges externes		144.004,12	120.306,98	0,00
Aides financières		206.477,72	111.924,76	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		3.105,72	2.749,80	0,00
Salaires & traitements		25.667,91	34.186,71	0,00
Charges sociales		2.497,11	7.317,05	0,00
Dotatlons amort. / dépréciatlons / provisions		5.936,01	8.286,36	0,00
Reports fonds dédliés		0,00	0,00	0,00
Autres charges		21.556,27	19.639,98	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		463.462,09	336.715,97	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		16.330,12	214.491,09	0,00
Do parlctballon		0,00	0,00	0,00
D'oulras vnlolms mobilleres et crñances 4o l'acil Immobllls		0#J,50	10r,2	0,00
Atltre> lnlrú1s al pfodvlllr asslmltGs		0,00	2.000,00	0,00
ßep/ amort, dep, prov, transf rlo clprge		0,00	0,00	0,00
Différences possllves da rhan9o		0,00	0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placemnt		0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		0,00	2.000,00	0,00
Dotatlons financières amort. provisions		0,00	0,00	0,00
Intérêts charges assimilées		0,00	0,00	0,00
Différence négative de change				
Charges nettes cessions val. mob. placem				
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		0,00	0,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		16.330,12	214.491,09	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		0,00	0,00	0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		0,00	0,00	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		37.113,04	0,00	0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Dol excep amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		37.113,04	0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices		0,00	0,00	0,00
Dans on nntiro		0,00	0,00	0,00
Preslallone en naluro		0,00	00.010,65	0,00

iErosica du 01-0s-2023 nV 31-12-2023

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Bénévolat			54.403,85		38.025,19	0,00
Contributions volontaires en nature			54.403,85		104.041,84	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Miao à t/spo gratuits directs & services			0,00		0,00	0,00
Personnel bghayote			54.403,05		38.025,10	0,00
Prestations en nature			0,00		-66.016,85	0,00
Charges contributions volont. en nature			54.403,85		104.041,84	0,00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- Action de recherche :

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction** des malades :

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun faits significatifs ne sont survenus au cours de l'exercice.

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat,

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	148 028	3 378		151 406
Total	148 028	3 378	0	151 406

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	3 378	0
4 BANQUE ACCUEIL BUREAU VALEE	1 709	
ARMOIRES X2	1 669	
Immobilisations financières	0	0
...		
...		
Total	3 378	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	:Dotations "	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	134 313	5 936		140 249
Amort. Immobilisations financières				
Total	134 313	5 936	0	140 249

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens im mobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Romberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Fenteure & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Romberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/t2
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an "	à plus d'1 an"
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières		0 ,	
Actif circulant et charges d'avance			
AVANCE ET ACOMPTES SUR COMMANDE	2 996	2 996	
Autres Créances	69 527	69 527	
DISPONIBILITE	414 356	414 356	
VMP	145 341	145 341	
Total	632 220	632 220	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Ex:ercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
LINGOT OR	110 940	119 841			8 901
VMP CA	7 200	8 368			1 168
VMP BPO	27 201	57 288			30 087
Total	145 341	185 497	0	0	40 156

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	161 164	
Livrets et comptes épargne	237 119	
CAISSE	876	
CHEQUE A MCA ISSER	15 197	
Total	414 356,	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rut digues à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs KOKOLO 2022	2 996	2 996
Créances clients et comptes rattachés →		155
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances 4 DONS A RECEVOIR BN	69 527	16 594
Disponibilités		
Total	72 523	19 745

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Total	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	00/00€2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	cent générosité du public	Montant	cent générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds statutaires								
Fonds de réserve générale	271 872	217 509						489 381
Fonds de réserve missions sociales								
Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	137 005							137 005
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	408 877	217 509	0	0,	0	0	0	626 386

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

m Lignes à ventiler par projet

				Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds re enga en fin d'
Subventions d'exploitation :	0	0	0	0	0
t..					
Ressources liées à la Générosité du Public :	0	0	0	0	0
4 Dons à détailler **					
Sous-Total "Dons"	0	0	0	0	0
Legs à détailler...					
Sous-Total "Legs"	0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
- Provisions pour litiges				0
Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
4 Provisions pour charges sur legs ou donations				0
4 Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
4 Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
4 INDEMNITE DEPART RETRAITE	155		66	89
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an au maximum à l'origine		0		
à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 331	36 331		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	3 983	3 983		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	226	226		
Produits constatés d'avance		0		
Total	0	0		

3.2.4.2 *Détail des dettes fiscales e/:poc)"alyy*

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	757	0
Impôt sur les sociétés		
Taxe sur les salaires		
Formation professionnelle et autres taxes		
Etat charges à payer	757	
Dettes sociales :	3 226	0
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 183	
→ Caisse de retraite	382	
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer	249	
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 268	
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	145	
→ Prélèvement à la source		
Total	3 983	0

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	36 331	58 199
→ FNP - Factures non parvenues	2 895	296
FOURNISSEURS PUBLIC	427	2 529
FOURNISSEUR INTRA	5 721	29 448
FOURNISSEUR -OU-e	27 289	25 926
Dettes sur immobilisations et, comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	226	176
CHARGES A PAYER	226	176
Total	36 507	58 374

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

O CROD à insérer



e - - , - e

e - - • l

CHARGES PAR DESTINATION

1. MFSSIONS SOCIALES	345 6D1,98	341 '25,90	179 343,78	171 277,65
1.1 Réalisées en France	3 3 6o1,98	341 725,90	179 343,78)7J 27fi',65
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	177 643,29	175 767,21	99 343,78	91 177,65
1.1.2 Versements ó d'autres organismes ag_issant en France	165 958,69	165 958,69	80 000,00	80 000,00
1.2 Réalisées ó l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements a un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE:DE, FONDS	112 674;45	112 527,83	85 6"00,09	84 509,08
2.1 Frais d'appel ó la gncncrosité du public	172 674,43	112 527,83	85 60o,o9	B4 509,08
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	.34 299,52	13 843,13	71 617,10	27 268,99
3.1 Frais d'information et de communication	50,00	50,00	202',S0	207,50
3.2 Frais de fonctionnement	Dz 794,51	7 338,12	63 272,60	:18 934,49
3.3 Frais de fonctionnement	6 455,01	6 455,01	8 137,00	8 137,00
4. *' OTATJ N X PftOVIOTINS €TDZPRZCIATIONS			. S5,PO	155,00
ES B N				
6t MPORTOWN . f#S IOE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	490 575,93	468 096,86	336 715,97	283 210,72

> :

'A" N				
' TR B s ooo USA X I S OC	22 010,14	22 010,14	11 951,28	11 951,28
Réalisées en France	22 010,14	22 010,14	11 951,28	11 951,28
Réalisées à l'étrO^9e^				
2• CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1S 787,64	1S 78764	78 668,06	78 668,06
3. CONTRIBUTIONS VOJ.ON3"AIRES AU FONCTIONNEMENT	16 606,07	16 606,07	13 422,50	13 422,50
TOTAL	54 403,85	\$4 403,85	104 041,84	104 041,84

Decembre 2022	
TOTAL	Dont g
11 951,28	
11 951,28	

LA LIQUE COMITÉ DU CANTON					081 - COMITÉ DU TARN					Décembre 2023		Décembre 2022	
RESSOURCES					TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public				
. r ü z s i i m GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC " "					-424 488,13	824 488,13		-493 626,53	-493 626,53				
1.1 Cotisations sans contrepartie					-21 304,00	-21 304,00		-18 992,00	-18 992,00				
1.2 Dons, legs et mécénat					-355 123,85	-355 123,85		-255 521,45	-255 521,45				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public					-48 060,28	-48 060,28		-221 113,08	-221 113,08				
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					-39 589,42			-40 845,67					
2.1 Cotisations avec contrepartie													
2.2 Parrainage des entreprises					-1 495,00								
2.3 Contributions financières sans contrepartie					-37 941,25			-40 801,74					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public					-153,17			-43,83					
3. SUBVENTIONS ET AUTRES AIDES PUBLIQUES					-5 648,66			-19 659,68					
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					-66,00	-66,00		-93,00	-93,00				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉPOSÉS ANTÉRIEURS													
TOTAL					-469 792,21	-424 554,13		-554 224,78	-493 719,53				

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					Décembre 2023		Décembre 2022			
					TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE										
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					-54 403,85	-54 403,85		-104 041,84	-104 041,84	
Bénévolat					-54 403,85	-54 403,85		-38 025,19	-38 025,19	
Prestations en nature								-66 016,65	-66 016,65	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC										
3. CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE										
Prestations en nature										
Dons en nature										
TOTAL					-54 403,85	-54 403,85		-104 041,84	-104 041,84	

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

Etat du c ontribute ur.	Montant total des avantages et des re ssourc es
Total pays X	0
Total pays Y	0
total:pay.s::Z .	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
- COTISATION SANS CONTREPARTIE	21 304	18 992
- DONS LEG MECENAT	355 124	253 521
-+ AUTRES	48 060	221 113
Total	424 488	493 627

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la **Générosité** du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
-' PARRAINAGE	1 495	0
CONTRIBUTION SANS CONTREPARTIE	37 941	40 802
AUTRES	153	44
Total	39 589	40 846

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend

- Au titre des subventions :
 - o Les subventions d'exploitation ;
 - o La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* »

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubrique s	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Mobilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Mobilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	recherche de fonds	frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser)				0
Total	0	0	0	0

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	5 473	
Actions d'information, de prévention et de dépistage	6 562	
Actions de formation		
Actions de recherche	1 292	
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	5 473	
Frais de fonctionnement (dont communication)	9 364	
Total	28 165	0

4.3.2 Missions sociales

Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	84 711	
Actions d'information, prévention, dépistage	24 092	
Actions de formation	216	
Actions de recherche	67 761	
Actions autres	863	
Total	177 643	0
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	165 959	
Actions autres		
Total	165 959	0

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales,

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'informrrntion et de conuunication	50	
Prais de gestion (<i>à déta iller</i>) :		
ACHATS ET CHARGES EXTERNE	33 639	
AUTRES CHARGES EXPL	-23 432	
IMPOT ET TAXES	885	
COTISATION STATUTAIRE	7 338	
AMORTISSEMENT	5 936	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	519	
Total	24 935	0

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exe rcice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des cions manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organisrros		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.Z Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat PI9Stuti0FI êtres (à préciser)	SMIC x1,5 Tarif négocié	54404	38 025 66 017
	Tota	54404	104 042

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

0 A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Par l'organisme							
Achats de marchandises Variation de stock Autres achats et charges externes Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et dépréciations Dotations aux provisions Report en fonds dédiés Autres charges Charges financières Charges exceptionnelles Participations des salariés aux résultats Impôt sur les bénéfices									
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations de services Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes**

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes	3 444
Autres missions	
Total	3 444

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels
+ à détailler ...

Total **0**

Charges exceptionnelles
4 à détailler ...

Total 0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CERP)

CER à insérer



EMPLOIS DE L'EXERCICE

			vs Budget			2024
	12-2022	12-2023	2023			
			TOTAL	Écart	%	
1. MISSIONS SOCIALES	179 344		270 800	-270 800	-100,00%	270 800
1.1 Réalisées en France	179 344		270 800	-270 800	-100,00%	270 800
Actions réalisées par l'organisme	99 344		110 800	-110 800	-100,00%	110 800
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	72 720		85 000	-85 000	-100,00%	65 000
Hébergement transport						
Aménagement au sein des etbs de santé						
Soins de support soutien psychologique	1 720		7 000	-7 000	-100,00%	7 000
Soins de support activités physiques	170		400	-400	-100,00%	400
Soins de support soutien esthétique	29 248		28 000	-28 000	-100,00%	28 000
Soins de support soutien nutrition			500	-500	-100,00%	500
Soins de support autres			500	-500	-100,00%	500
Information, orientation	88		1 600	-1 600	-100,00%	1 600
Visite des malades						
Accompagnement social aide à l'insertion sociale						
Secours financiers aide à domicile	37 103		40 000	-4 000	-10,00%	40 000
Soins à domicile						
Subvt aux associations de malades						
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)						
Fonctionnement de la mission	4 391		7 000	-7 000	-100,00%	7 000
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	18 220		25 000	-7 000	-28,00%	25 000
Prévention primaire tabac	2 779		10 000	-10 000	-100,00%	10 000
Tabac précarité						
Prévention primaire cancers professionnels						
Prévention primaire alcool			200	-200	-100,00%	200
Prévention primaire soleil	1 73		500	-500	-100,00%	500
Recherche en prévention						
Prévention primaire alimentation	336		200	-200	-100,00%	200
Prévention activités physique						
Prévention risques environnementaux			300	-300	-100,00%	300
interventions en milieu scolaire	20		200	-200	-100,00%	200
Concours scolaire	257		100	-100	-100,00%	100
Agenda scolaire et outils pédagogiques						
Clap Santé	41		1 000	-959	-95,90%	1 000
Dépistage cancer du sein			200	-200	-100,00%	200
Dépistage colon rectum	14		100	-100	-100,00%	100
Dépistage utérus						
Dépistage prostate						
Dépistage peau			5 000	-5 000	-100,00%	5 000
Autres dépistage			7 000	-7 000	-100,00%	7 000
Information du public	643		700	-200	-28,57%	700
Vivre	6		5 000	-5 000	-100,00%	5 000
Fonctionnement de la mission	8 058					
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	196		200	-200	-100,00%	200
Actions de formation professionnels de santé						
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales						
Fonctionnement de la mission	196		200	-200	-100,00%	200
Actions de société et politique de santé	783		600	-600	-76,63%	600
Observatoire sociétal des cancers						
Actions nationales en faveur des proches						
Représentation des usagers						

07/04/2023 - 10:31

12-2022

12-2023

2023

2024

Exporter les données

TOTAL

Écart

%

TOTAL

	RÉALISÉ N-1	RÉALISÉ N	BUDGET N	Réalisé vs Budget		BUDGET
	12-2022	12-2023	2023	Écart	%	2024
			TOTAL			TOTAL
Représentation des usagers						
Animation politique du réseau						
Visibilité actions politiques						
Assurer portage du plaidoyer						
Promotion des droits des personnes			600	-600	-100,00%	600
Actions nationales en faveur des médecins généralistes						
Éthiques et cancers						
Documentation						
Fonctionnement de la mission	783					
Fonctionnement de la mission plaidoyer						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	7 424					
Congrès-symposiums-réunions						
Autres dépenses de recherche	7 424					
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
Registre des cancers						
Prix						
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	80 000		160 000	-160 000	-100,00%	160 000
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé						
Hébergement transport						
Aménagement au sein des etbs de santé						
Soins de support soutien psy						
Soins de support activités physique						
Soins de support esthétique						
Soins de support nutrition						
Soins de support autres						
Information, orientation						
Visite des malades						
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof						
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades						
EDT						
Fonctionnement de la mission						
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Prévention primaire tabac						
Tabac précarité						
Prévention primaire cancers professionnels						
Prévention primaire alcool						
Prévention primaire soleil						
Prévention primaire alimentation						
Activités physiques						
Prévention risques environnementaux						
Interventions en milieu scolaire						
concours scolaire						
Agenda scolaire et outils pédagogiques.						
Dépistagecancerdusein						
Dépistage colon rectum						
Dépistage utérus						
Dépistage prostate						
Dépistage peau						
Dépistage autres						
Information du public						
Vivre						



081 - COMITÉ DU TARN

RÉALISÉ N-1

RÉALISÉ N

BUDGET N

Réalisé
vs Budget

BUDGET

07/04/2023 - 10:31

12-2022

12-2023

2023

2024

Exporter les données

TOTAL

Écart

%

TOTAL

	RÉALISÉ N-1	RÉALISÉ N	BUDGET N	Réalisé vs Budget		BUDGET
	12-2022	12-2023	2023	Écart	%	2024
			TOTAL			TOTAL
fonctionnement prévention						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		" " "	10000	-10 000	-100 00%	10000
Actions de formation professionnels		" "	10000	-10 000	-100 00%	10000
Actions de formation Autres publics		" " "				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	80 000		150000	-150000	-100000%	" " 150 000
<i>Programmes nationaux</i>	80 000		250000	- 0000	-100000%	" " 150 000
Contributions financières			150000	-150000	-100000%	" " 150 000
Équipes labellisées	80 000	" " "				
Recherche prévention des cancers						
CIT						
E 3 N						
Adolescent face au cancer						
Adolescent face au cancer (D211MLADO)						
recherche clinique						
recherche équip, épidémiologique						
Recherche psychosociale						
Congrès						
Partenariat avec des grandes institutions						
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>						
Contributions financières						
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive						
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive						
Subvt d'équip Recherche équipes labellisées						
Subvention de fonctionnement Recherche clinique						
Subvention d'équipement Recherche clinique						
Subvt de fonct Recherche épidémiologique						
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique						
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales						
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales						
Mission reversement legs						
Autres actions						
Registre des cancers						
Prix						
Actions de société et politique de santé						
Observatoire sociétal des cancers						
Actions nationales en faveur des proches						
Représentations des usagers						
Promotion des droits des personnes						
Actions nationales en faveur des médecins généralistes						
Éthique et cancers						
Documentation						
Fonctionnement de la mission						
1.2 Réalisées à l'étranger						
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>						
Cotisations internationales						
Subventions diverses internationales						
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	85 000		65 000	-65 000	-100,00%	65 000
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	85 000		65 000	-65 000	-100,00%	65 000
Frais d'appel de dons	37 952		50 000	-50 000	-100,00%	50 000
Frais d'appel des legs						



081 - COMITÉ DU TARN

RÉALISÉ N-1

RÉALISÉ N

BUDGET N

vs Budget

07/04/2023 - 10:31

12-2022

12-2023

2023

Exporter les données

TOTAL

Écart

%

Frais de traitements des dons	15 532					
Frais de traitements des legs						
Frais de campagne pour des dons en nature						
Achats pour manœuvres et ventes	32 116		15 000	-15 000	-100,00%	15000
*** Activités de récupérations						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades						
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép						
Concours ext-parrainage entp Formation						
Concours ext-parrainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat						
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	42 313		40 000	-40 000	-100,00%	40 000
3.1 Frais d'information et de communication	208					
Frais d'information et de communication externe	208					
Frais d'information et de communication interne						
3.2 Frais de fonctionnement	42 099		25 000	-17 099	-40,64%	23 000
Frais de gestion	34 673		15 000	-19 673	-56,50%	15 000
Formation administrative						
Impôts et taxes	767		1 000	-233	-29,07%	1 000
Cotisation statutaire 10%	6 659		5 000	-1 659	-24,91%	5 000
3.3 Autres charges	6		1 000	-994	-165,67%	1 000
Charges financières	6					
Dotations aux amortissements			9 000	-9 000	-100,00%	9 000
Charges exceptionnelles			2 000			2 000
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
TOTA	307 256		375 800	-375 800	-200,00%	375 800
EXCÉ	192 559					
TOTA	499 815		375 800	-775 000	-100,00%	375 800

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

EMPLOIS DE L'EXERCICE



081 - COMITÉ DU TARN

RÉALISÉ N-1

RÉALISÉ N

B

Realise vs Budget

07/04/2023 - 10:54

Écart %

SINCA						
Collectivités locales	3 950		5 000	-5 000	-100,00%	5 000
Autres organismes						
Autres subventions affectées aux missions sociales	11738	"	"	10 000	-100,00%	10 000

4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS

Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						

TOTA 499815 375 800 -375 800 -100,00# 375 800

DÉFIC

TOTA 499 815 375 800 -375 800 -100,00% 375 800

REVENUS D'EXPLOITATION

RESSOURCES DE L'EXERCICE

1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Bénévolat	-66 017		65 000	-65 000	-100,00%	65 000
Prestations en mettre			50 000	-50 000	-100,00%	50 000
Dons en nature	-66 017		55 000	-65 000	-100,00%	15 000

2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTA	-66 017		65 000	65 000		65 000

DocuSign

Envelope

ID:

C

36252C3

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser des acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)

Nature d'engagements	2023	2022
Legs acceptés par les organes statutaires		
Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année		
Administrateurs élus	17	1 450	0,90	25056
Ne sont pas comptés des Administrateurs "membres de droit"; régisseurs, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	3	306	0,18	5 288
comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc.....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	11	1 543	0,90	26 663
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	31	3 299	1,98	57 007

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire--17,28 € (nombre heures Equivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABI

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps('t)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	0	0	0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2691 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.